

**FONDATION LA CLÉ**

(anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal)

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2021**

# FONDATION LA CLÉ

(anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal)

## ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

### Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Fondation La Clé

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation La Clé (anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal) (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, de l'actif à court terme au 30 juin 2021, et de l'actif net aux 1er juillet 2020 et 30 juin 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### *Autre point*

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 23 septembre 2020.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gareau, Rinfret CPA inc.*<sup>1</sup>

Longueuil (Québec)  
Le 8 décembre 2021

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A125715

**FONDATION LA CLÉ**

(anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal)

**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Page 5

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Produits - non affectés (annexe A)	364 353 \$	151 492 \$
Dons de l'OMHM (note 11)	35 000	33 254
Autres revenus (annexe B)	(233)	1 116
	399 120	185 862
<b>Charges</b>		
Bourses et aides financières	110 162	121 500
Honoraires professionnels liés à la campagne de financement majeure	61 026	23 968
Honoraires professionnels en ressources humaines	57 094	55 389
Salaires et avantages sociaux	25 467	669
Frais inhérents à l'activité encan silencieux	20 229	-
Honoraires professionnels	15 271	14 678
Frais de relations publiques	12 978	11 910
Fournitures de bureau	3 466	4 358
Assurances	2 924	2 387
Frais d'administration	2 835	2 835
Frais de cartes de crédit	1 136	901
Télécommunications	180	-
Taxes et permis	123	35
Frais inhérents aux autres activités	-	129
	312 891	238 759
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	86 229 \$	(52 897) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION LA CLÉ**  
(anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal)  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Page 6

	<b>Actif net investi en actifs incorporels</b>	<b>Actif net affecté</b>	<b>Actif net non affecté</b>	<b>2021 Total</b>	<b>2020 Total</b>
<b>Solde au début</b>	- \$	58 280 \$	135 762 \$	194 042 \$	246 939 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(48 280)	134 509	86 229	(52 897)
Affectations internes	-	46 835	(46 835)	-	-
Affectations en actifs incorporels	7 900	-	(7 900)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 900 \$</b>	<b>56 835 \$</b>	<b>215 536 \$</b>	<b>280 271 \$</b>	<b>194 042 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION LA CLÉ**  
(anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal)  
**BILAN**  
**AU 30 JUIN 2021**

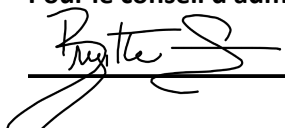
Page 7

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	216 416 \$	153 640 \$
Encaisse réservée	56 835	58 280
Débiteurs (note 3)	29 356	10 119
Frais payés d'avance	2 827	2 774
	<b>305 434</b>	<b>224 813</b>
Placements (note 5)	64 065	63 599
Actifs incorporels (note 6)	7 900	-
	<b>377 399 \$</b>	<b>288 412 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	22 128 \$	19 370 \$
Apports reportés (note 8)	75 000	75 000
	<b>97 128</b>	<b>94 370</b>
<b>Actif net</b>		
Actif net affecté en actifs incorporels	7 900	-
Actif net affecté (note 9)	56 835	58 280
Actif net non affecté	215 536	135 762
	<b>280 271</b>	<b>194 042</b>
	<b>377 399 \$</b>	<b>288 412 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagements contractuels (note 12)

Pour le conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, administrateur    Brigitte Samson  
\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION LA CLÉ**  
(anciennement Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal)  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Page 8

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	86 229 \$	(52 897) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	(338)	535
Revenus de dividendes réinvestis	(128)	-
	85 763	(52 362)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(19 237)	49 046
Frais payés d'avance	(53)	104
Créditeurs	2 758	9 180
Apports reportés	-	75 000
	69 231	80 968
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	-	(123 785)
Acquisition d'actifs incorporels	(7 900)	-
Diminution (augmentation) de l'encaisse réservée	1 445	(18 945)
Produit de disposition de placements	-	59 651
	(6 455)	(83 079)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>62 776</b>	<b>(2 111)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>153 640</b>	<b>155 751</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>216 416 \$</b>	<b>153 640 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Objectif et forme juridique de la fondation**

La Fondation La Clé (anciennement Fondation de L'Office municipal d'habitation de Montréal) ("La Fondation") a été constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) le 7 mars 2007, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Fondation a pour mission d'aider les jeunes, vivant dans des habitations à loyers modiques de l'Office municipal d'habitation de Montréal, à persévérer dans leurs études et à atteindre leur plein potentiel. Elle favorise la persévérance scolaire, l'accroissement de l'estime de soi et le développement de l'esprit d'initiative de ces jeunes.

## **2. Principales méthodes comptables**

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des actifs incorporels amortissables.

### **Comptabilisation des produits**

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains sur les placements sont constatés au moment où ils se produisent.

### **Comptabilisation des promesses de dons**

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Apports reçus sous forme de services**

L'Office municipal d'habitation de Montréal ("OMHM") apporte à la Fondation un soutien de la Direction générale, du Secrétariat général et du Service des finances sous forme d'administration, de rôle conseil du Service du développement social et communautaire, de collaboration du Service des communications et de participation bénévole des employés de l'OMHM. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. De plus, la Fondation opère dans des locaux qui lui sont offerts gratuitement par l'OMHM. Elle ne comptabilise pas cet apport de service dans les états financiers.

### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Méthode</b>	<b>Période</b>
Site Web	Amortissement linéaire	4 ans

### **Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères**

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'encaisse réservée et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des frais courus à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des fonds mutuels et équivalents.

## 3. Débiteurs

	2021	2020
Comptes à recevoir	21 969 \$	6 201 \$
Taxes de vente à recevoir	7 387	3 918
	<hr/>	<hr/>
	29 356 \$	10 119 \$

## 4. Promesses de dons

Dans le cadre de sa campagne de financement majeure, la Fondation a obtenu des promesses de dons totalisant 824 000 \$ au 30 juin 2021. Conformément à la politique de la Fondation en cette matière présentée à la note 2, seul un montant de 68 000 \$ a été comptabilisé dans les produits de l'exercice.

## 5. Placements

	2021	2020
Actions de sociétés cotées en bourse, évaluées à la juste valeur (coût de 4 782 \$)	4 585 \$	4 247 \$
Fonds mutuels et équivalents, évaluées à la juste valeur (coût de 59 480 \$)	59 480	59 352
	<hr/>	<hr/>
	64 065 \$	63 599 \$

**6. Actifs incorporels**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>Valeur</b>	<b>Valeur</b>
	<b>nette</b>	<b>nette</b>
Site Web	7 900 \$	- \$

**7. Créditeurs**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Comptes fournisseurs	3 931 \$	4 997 \$
Frais courus à payer	18 197	14 373
	<b>22 128 \$</b>	<b>19 370 \$</b>

**8. Apports reportés**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Les apports reportés se détaillent comme suit:</b>		
Fondation Lucie et André Chagnon	75 000 \$	75 000 \$

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Solde au début	75 000 \$	- \$
plus: montant reçu pour les exercices suivants	75 000	75 000
	150 000	75 000
moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(75 000)	-
Solde à la fin	75 000 \$	75 000 \$

## **9. Actif net affecté**

Le conseil d'administration de la Fondation a résolu d'affecter les montants à déboursier en vertu d'ententes avec ses partenaires. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 30 juin 2021, la Fondation a affecté 46 835 \$ (81 170 \$ en 2020) de ses fonds aux programmes liés avec ses partenaires. Ainsi, au 30 juin 2021, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes en vertu d'une entente avec Educaide est de 34 335 \$ (45 780 \$ en 2020) et de celui en vertu d'une entente avec la Fondation du Collège de Montréal est de 22 500 \$ (12 500 \$ en 2020) pour un total de 56 835 \$ (58 280 \$ en 2020). Un montant d'encaisse de 56 835 \$ (58 280 \$ en 2020) a été réservé à ces fins. Une charge de 48 280 \$ (34 335 \$ en 2020) a été comptabilisé à l'état des résultats de la Fondation en vertu de ces ententes.

## **10. Dons en nature**

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu et comptabilisé, des placements en actions provenant d'importants donateurs pour un total de 97 364 \$ (64 967 \$ en 2020) et des dons de divers biens pour les fins de l'encan silencieux pour un total de 17 231 \$ (- \$ en 2020). Ces dons ont été comptabilisés à leurs justes valeurs à la date de réception du don.

## **11. Transactions avec l'OMHM**

Le conseil d'administration de l'OMHM a voté une résolution de soutien à la Fondation. En vertu de cette résolution, des dépenses annuelles dont des dépenses de communication et d'honoraires professionnels jusqu'à concurrence de 15 000 \$ sont assumées à même les réserves pour le développement communautaire et social de l'OMHM. Ce montant est autorisé jusqu'au 31 décembre 2021. Au 30 juin 2021, des charges de 15 000 \$ (13 255 \$ en 2020) ont été assumées par l'OMHM et - \$ (1 745 \$ en 2020) ont été pris en charges directement par l'OMHM.

Le conseil d'administration de l'OMHM a voté une résolution de soutien à la Fondation. En vertu de cette résolution, la moitié (50 %) des dépenses annuelles en ressources humaines et de gestion embauchées par la Fondation jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sont assumées par l'OMHM. Ce montant est autorisé jusqu'au 31 décembre 2021. Au 30 juin 2021, des charges de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2020) ont été assumées par l'OMHM.

## **12. Engagements contractuels**

Les engagements pris par la Fondation en vertu d'ententes envers des partenaires totalisent 114 878 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

## 12. Engagements contractuels (suite)

2022	85 933 \$
2023	16 445
2024	5 000
2025	5 000
2026	2 500
	<hr/>
	114 878 \$

## 13. Instruments financiers

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fondation est exposée au 30 juin 2021 sont détaillés ci-après.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus à payer.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié aux comptes à recevoir.

Pour les promesses de dons, la Fondation ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Fondation réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2021, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

Encaisse (en devise américaine)	39 279 \$
---------------------------------	-----------



### **13. Instruments financiers (suite)**

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la Fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

#### **Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

### **14. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Annexe A - Produits - non affectés</b>		
Dons en nature (note 10)	114 594 \$	66 967 \$
Dons d'entreprises	189 576	47 013
Dons de particuliers	28 920	19 611
Cotisations des employés de l'OMHM	16 676	15 401
Commandites d'événements	-	2 500
Encan silencieux	14 587	-
	<hr/> 364 353 \$	<hr/> 151 492 \$

**Annexe B - Autres revenus**

Revenus de dividendes	476 \$	474 \$
Gains (pertes) réalisés sur placements	258	(534)
Gains (pertes) non réalisés sur placements	338	(535)
Revenus d'intérêts	-	1 711
Pertes de change non réalisées	449	-
Pertes de change réalisées	(1 754)	-
	<hr/> (233) \$	<hr/> 1 116 \$